

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 06 novembre 2009 à 18 h 00

AUJOURD'HUI six novembre deux mille neuf

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 30 octobre 2009, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, président la séance

Présent(e)s :

Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Djamel IBRAHIM-OUALI, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Patricia AUCOUTURIER, Cécile AUDET, Nicole BARBIN, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Cyril CINEUX, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Claudine LAFAYE, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, René MAYOT, Chantal MERCIER-COURTY, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY

Excusé(e)s ayant donné pouvoir :

Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Danielle AUROI, Jean-Michel DUCLOS, Roger GIRARD, Alain LAFFONT, Didier MULLER, Corinne NAJIM

Excusé(e)s :

Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Michel FANGET, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET

Absent(e)s :

Secrétaire :

Sandrine CLAVIERES

Odile SAUGUES a donné pouvoir à Serge GODARD pour la question n° 1 et à partir de la question n° 8.

Odile VIGNAL a donné pouvoir à Danielle AUROI à partir de la question n°5.

Manuela FERREIRA DE SOUSA a donné pouvoir à Jérôme GODARD à partir de la question n°2.

Nicole BARBIN a donné pouvoir à Jean-Pierre BRENAS à partir de la question n°3.

Fatima CHENNOUF-TERRASSE a donné pouvoir à Alain LAFFONT pour la question n°1.

Claudine LAFAYE a donné pouvoir à Didier MULLER à partir de la question n°3.

Alain LAFFONT a donné pouvoir à Fatima CHENNOUF-TERRASSE à partir de la question n°5.

Jean-Philippe VALENTIN a donné pouvoir à Christine PERRET à partir de la question n°3.

A partir de la question n°11, Monsieur le Maire confie la conduite des débats à Monsieur Alain MARTINET, Premier Adjoint.

Rapport N° 2
DÉCISION MODIFICATIVE N° 2 - EXERCICE 2009

Rapporteur : Monsieur Alain BARDOT

RAPPORT

La décision modificative n° 2 qui vous est présentée permet de prendre en compte quelques opérations nouvelles et de procéder à des ajustements par rapport aux crédits votés au budget primitif et au budget supplémentaire 2009.

L'ensemble des crédits, dont l'inscription est demandée, représente un montant net global de 822 490 € en mouvements réels et de - 1 178 023 € en mouvements d'ordre (crédits supplémentaires - annulations de crédits), soit un total de - 355 533 €, pour le budget principal et quelques budgets annexes. Le tableau ci-joint fait apparaître, pour chacun des budgets concernés, d'une part la ventilation entre la section d'investissement et la section de fonctionnement, d'autre part la ventilation par type de mouvement.

Parmi les opérations proposées figurent :

- la première tranche du remboursement à Clermont-Communauté des frais engagés sur le site de l'ancienne Gare Routière pour 728 300 €,
- un complément pour l'entretien des chaussées et trottoirs, du réseau d'éclairage public et des installations de contrôle d'accès pour 195 000 €,
- des crédits pour divers travaux d'amélioration ou de rénovation des équipements municipaux, pour acquisitions de matériels, pour honoraires et études, pour un montant d'environ 972 000 €, dont 130 300 € pour la démolition et le traitement des matériaux contenant de l'amiante par un procédé de vitrification,
- des annulations de crédits pour diverses opérations ne pouvant être engagées comptablement avant la clôture de l'exercice, pour un total de 1 485 000 €, les crédits correspondants devant être réinscrits dans le projet de budget primitif 2010 qui sera examiné lors de notre prochaine séance,
- les crédits nécessaires à la clôture des opérations de la régie chargée de l'exploitation de la Coopérative de Mai avant la mise en affermage, pour un montant de 220 100 €, couvert par une subvention d'équilibre du budget principal,
- les crédits nécessaires à la clôture des opérations de la régie chargée de l'exploitation de Polydôme avant la mise en affermage, pour un montant de 194 117 €, cet excédent étant reversé à la Ville ; parallèlement, une avance remboursable de 183 000 € sera versée au fermier pour l'acquisition du mobilier de l'espace de restauration créé récemment,
- la réduction des crédits pour remboursement du capital des emprunts pour 408 020 € et des intérêts pour 623 570 €.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, de donner un avis favorable à ces inscriptions budgétaires.

DECISION MODIFICATIVE N° 2			EXERCICE 2009		RECAPITULATION GENERALE			
SECTION	M 14 M 4 M 49	BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES	MOUVEMENTS REELS		MOUVEMENTS D'ORDRE		TOTAUX	
			DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	M 14	00 - BUDGET PRINCIPAL	-1 019 958,00	145 581,00	-41 821,00	-1 207 360,00	-1 061 779,00	-1 061 779,00
	M 49	01 - BUDGET ANNEXE EAU	-150 000,00	0,00	0,00	-150 000,00	-150 000,00	-150 000,00
	M 49	02 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	15 000,00	0,00	18 000,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
	M 14	05 - BUDGET ANNEXE COOPERATIVE DE MAI	24 500,00	0,00	0,00	24 500,00	24 500,00	24 500,00
	M 14	06 - BUDGET ANNEXE ESPACE GEORGES CONCHON	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	M 14	07 - BUDGET ANNEXE CENTRE D'EXPOSITIONS (VILLE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	M 4	08 - BUDGET ANNEXE COOPERATIVE DE MAI	17 505,00	0,00	0,00	17 505,00	17 505,00	17 505,00
	M 14	09 - BUDGET ANNEXE BATIMENT FRERES LUMIERE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	M 14	10 - BUDGET ANNEXE PARKING FONTGIEVE/BESSET	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	M 4	11 - BUDGET ANNEXE CENTRE D'EXPOSITIONS	114 500,00	228 267,00	0,00	-113 767,00	114 500,00	114 500,00
	M 14	13 - BUDGET ANNEXE AUTRES OPERATIONS	-143 000,00	-143 000,00	0,00	0,00	-143 000,00	-143 000,00
	M 14	14 - BUDGET ANNEXE ZAC JAUDE OUEST 2	-250 000,00	0,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00
			TOTAUX SECTION D'INVESTISSEMENT	-1 391 453,00	230 848,00	226 179,00	-1 396 122,00	-1 165 274,00
FONCTIONNEMENT	M 14	00 - BUDGET PRINCIPAL	1 567 065,00	401 526,00	-1 215 440,00	-49 901,00	351 625,00	351 625,00
	M 49	01 - BUDGET ANNEXE EAU	150 000,00	0,00	-150 000,00	0,00	0,00	0,00
	M 49	02 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	-15 000,00	0,00	33 000,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
	M 14	05 - BUDGET ANNEXE COOPERATIVE DE MAI	195 600,00	220 100,00	24 500,00	0,00	220 100,00	220 100,00
	M 14	06 - BUDGET ANNEXE ESPACE GEORGES CONCHON	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	M 14	07 - BUDGET ANNEXE CENTRE D'EXPOSITIONS (VILLE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	M 4	08 - BUDGET ANNEXE COOPERATIVE DE MAI	21 145,00	38 650,00	17 505,00	0,00	38 650,00	38 650,00
	M 14	09 - BUDGET ANNEXE BATIMENT FRERES LUMIERE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	M 14	10 - BUDGET ANNEXE PARKING FONTGIEVE/BESSET	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	M 4	11 - BUDGET ANNEXE CENTRE D'EXPOSITIONS	45 133,00	-68 634,00	-113 767,00	0,00	-68 634,00	-68 634,00
	M 14	13 - BUDGET ANNEXE AUTRES OPERATIONS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	M 14	14 - BUDGET ANNEXE ZAC JAUDE OUEST 2	250 000,00	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
			TOTAUX SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 213 943,00	591 642,00	-1 404 202,00	218 099,00	809 741,00
		TOTAUX	822 490,00	822 490,00	-1 178 023,00	-1 178 023,00	-355 533,00	-355 533,00

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à la majorité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 18 novembre 2009

Le Maire,